

Formation AIPR Autorisation d'intervention à proximité des réseaux CONCEPTEUR (h/f)

CONTENU DE LA FORMATION

Contexte et réglementation

- Pourquoi l'AIPR, contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

Module Concepteur :

- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseau d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Compréhension et respect :
 - de son environnement
 - des marquages-piquetages
 - des signes avertisseurs et indicateurs
 - des moyens de repérage
 - du terrain
- Préparation des projets de travaux :
 - investigations complémentaires
 - clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)
- Procédures de prévention en amont du chantier :
 - plan de prévention, PGCSPS, PPSPS
 - DT, DICT
 - demande de mise hors tension
 - distances de sécurité
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Règles d'arrêt de chantier
- Préparation des relevés topographiques de réseaux
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseau
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

Examen

- QCM A.I.P.R du MTES

Découvrez nos taux de REUSSITE et de SATISFACTION
stagiaires sur www.technicom-formation.fr

